

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 avril 1961

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES COMPTES PUBLICS

M. Macnaughton dépose le 2^e rapport du comité permanent des comptes publics.

LES INONDATIONS

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE TORONTO—PARTICIPATION FÉDÉRALE À LA RÉGULARISATION DES CRUES

L'hon. W. G. Dinsdale (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, je voudrais faire savoir à la Chambre par votre intermédiaire que des négociations sont actuellement en cours avec la province d'Ontario en vue d'une aide fédérale à l'égard des mesures de régularisation des crues, prises dans la région métropolitaine de Toronto. Les députés savent, sans doute, qu'en 1960, le gouvernement ontarien nous a demandé de participer au plan établi par l'administration chargée de la conservation dans la région métropolitaine de Toronto, en vue d'ériger des barrages, d'aménager des réservoirs, et d'améliorer les canaux le long des rivières Humber et Don, et du ruisseau Black. La proposition comprend également l'utilisation de terrains touchés par les inondations, tant pour la régularisation des crues qu'à des fins récréatives, le long de cinq autres cours d'eau, soit les ruisseaux Etobicoke, Duffin, Highland et Mimico, et la rivière Rouge.

On s'attend qu'un accord sera signé sous peu en vertu de la loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux. Aux termes de cet accord, le gouvernement fédéral verserait jusqu'à 37½ p. 100 de la mise de fonds évaluée à 24 millions de dollars, à l'égard de cette entreprise. Le gouvernement de l'Ontario verserait un montant égal, et les municipalités, membres de l'administration de conservation verseraient le quart du montant global. Le programme comprendra également l'acquisition ou le zonage de terrains qui serviront à la régularisation des crues et à la récréation. Pour pouvoir utiliser ces terrains à des fins récréatives, il faudra procéder à d'autres travaux qui demanderont environ 2.6 millions de dollars, prélevés ailleurs que dans le Trésor fédéral.

La partie du plan concernant le ruisseau Black a déjà fait l'objet d'un levé complet, et des soumissions pourront être demandées dès que l'entente sera conclue. Ces travaux coûteront environ quatre millions de dollars, y compris presque \$900,000 déjà dépensés par l'administration, de concert avec le gouvernement de l'Ontario et partagés à parts égales entre les deux groupes. Les travaux doivent empêcher la répétition de sinistres dus aux inondations, comme celui qui a été causé par l'ouragan «Hazel» et qui a coûté 81 vies humaines en 1954. Les travaux auront également des avantages secondaires fort importants, du point de vue de la récréation, et de la régularisation de l'approvisionnement hydraulique.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, au nom du parti libéral, je tiens à dire que nous nous réjouissons de cette annonce que vient de faire le ministre. Ce programme d'étendue assez vaste était à l'étude depuis longtemps et nous sommes heureux qu'une décision ait été prise. La mise en valeur de cette région de conservation assez étendue apportera des avantages aux habitants de cette région, comme le ministre nous l'a dit. De grands avantages, non seulement pour ce qui est de conserver les précieuses ressources naturelles en limitant les dégâts que les inondations peuvent causer dans l'avenir, mais encore en ce qui concerne les exceptionnelles facilités de récréation qui seront mises à la disposition des habitants de bien des milles à la ronde. Nous remercions le ministre d'avoir finalement pris une décision et nous espérons que les travaux débiteront sans autre délai.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, les cyniques verront peut-être quelque coïncidence dans l'annonce du ministre et la lettre que M. Gardiner a reçue hier au sujet de la décision du gouvernement de ne pas appuyer le programme relatif au métro, mais, qu'il y ait ou non quelque chose de cynique dans tout cela, je vois dans cette initiative un réel progrès pour Toronto qui, à mes yeux de fils adoptif, a toujours été beaucoup plus vigoureuse et attrayante que toute autre ville du Canada. Je pense que cette initiative ajoutera encore à tout ce qui peut faire de cette ville un véritable modèle pour le reste du Canada.

J'aurais aimé que le ministre nous dise que ce sera là une entreprise d'essai pour d'autres villes que Toronto. Nous avons, par exemple,